

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS

CENTRES DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Afin de procéder au renouvellement des dossiers enfance pour l'année scolaire 2025-2026, il convient de suivre les 3 étapes suivantes :

1^{ère} étape : Le téléchargement de la fiche de renseignements

Depuis l'espace parents <https://parents.logiciel-enfance.fr/arlysere> cliquez sur l'onglet « documents » puis cliquez sur le nom de l'enfant, téléchargez et imprimez la fiche de renseignements.

2^{ème} étape : La mise à jour de la fiche de renseignements (au stylo rouge)

- Modifier l'année scolaire (2025-2026)
- Modifier la classe
- Modifier l'école, le cas échéant
- Vérifier et modifier si nécessaire les informations (numéro de téléphone, personne à prévenir, profession...)
- **Dater et signer la fiche en bas de page**

3^{ème} étape : Le dépôt du dossier

Le dossier complet⁽¹⁾ doit être ensuite **déposé avant le 31 juillet 2025**, à la maison de l'enfance Simone Veil – 805 Rue Commandant Dubois – 73200 Albertville avec les pièces suivantes :

- La fiche pré-remplie, corrigée, complétée et signée
- L'acte de naissance intégral
- Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité au nom de l'enfant
- Une copie du carnet de vaccinations
- Un justificatif de domicile de – 3 mois
- Le renouvellement du Projet d'Accueil Individualisé (PAI), le cas échéant

Pour tout renseignement complémentaire

04 79 10 73 73

inscriptions.enfance@arlysere.fr

(1) tout dossier incomplet ne pourra être traité